

Obtenir de l'aide avec votre facture

Résumé de la politique d'aide financière de Texas Health

Texas Health Resources et ses entités affiliées offrent une aide financière dans le cadre de la politique d'aide financière de Texas Health. Toute personne qui reçoit des services hospitaliers, des soins d'urgence ou des services médicaux d'un hôpital affilié à Texas Health ou d'une autre entité couverte peut être éligible à cette aide financière. La Politique d'aide financière, un Formulaire de demande d'aide financière et le Résumé en langage clair sont disponibles en anglais, espagnol et d'autres langues si nécessaire. L'aide financière de Texas Health s'applique aux factures des hôpitaux exonérés d'impôts entièrement contrôlés et aux entités/affiliés tels que décrits dans l'annexe C de la politique d'aide financière de Texas Health.

Comment puis-je me qualifier pour l'aide financière ?

Vous pouvez demander une aide pour le paiement de votre facture à tout moment au cours de votre séjour à l'hôpital ou durant le processus de facturation. Nous déterminerons le montant de votre facture en analysant vos revenus, vos actifs ou autres ressources. Si votre revenu annuel est inférieur ou égal à 250 % du seuil fédéral de pauvreté, vous êtes susceptible de recevoir une aide financière.

Des informations relatives au seuil fédéral de pauvreté sont disponibles sur le site Web : <http://aspe.hhs.gov/poverty/index.cfm>

Vous pourriez être admissible à une assistance au paiement total ou partiel de vos factures d'hôpital, de soins d'urgence ou de médecins/prestataires de santé. Cette aide est basée sur une échelle mobile qui tient compte de votre revenu annuel, de la taille de votre famille et de vos ressources disponibles.

Comment puis-je demander une aide financière ?

Pour obtenir un exemplaire gratuit du Formulaire d'aide financière ou de la Politique d'aide financière, rendez-vous sur : texashealth.org/Costs-and-Billing/Financial-Assistance

Vous trouverez sur cette page un lien permettant de faire une demande en ligne via notre portail MyChart.

Cette section ne concerne que les services hospitaliers. Texas Health Resources (THR) poursuit généralement le recouvrement des frais liés aux biens et aux services de santé auprès de sources de paiement tierces dans l'ordre de priorité établi selon leur disponibilité, et se réserve le droit de le faire conformément à la cession des prestations fournies par le patient au moment de l'admission. En cas de traitement médical suite à un accident automobile (Motor Vehicle Accident (MVA)), il incombe en premier lieu à la partie qui a causé les blessures (ou à son assurance) la responsabilité du paiement des factures médicales de la victime de l'accident. En comparaison, la couverture médicale (y compris un régime commercial, un régime d'employeur ou un régime public) est généralement secondaire, à moins qu'il n'existe une obligation contractuelle ou une loi qui modifie cette priorité. La politique de THR vise à autoriser les représentants d'un patient à utiliser les systèmes électroniques et les dossiers d'aide financière de THR lorsque les frais de THR sont réglés simultanément avec l'assureur par accord mutuel. L'accès à ces systèmes et dossiers et leur utilisation ne sont pas autorisés s'il n'y a pas d'objectif commun lié aux recouvrements, y compris aux demandes de remboursements de THR. Texas Health Resources se conformera à la facturation en temps voulu de l'assurance maladie, comme l'exige la loi du Texas, mais sans préjudice de sa réclamation auprès de l'assurance dans le cadre d'un accident automobile pour le paiement initial des demandes de remboursement.

Vous pouvez également vous procurer des copies papier gratuites, demander des copies gratuites par courrier ou obtenir de l'aide pour remplir le formulaire en personne dans n'importe quel hôpital Texas Health, au service des admissions, dans les cliniques de médecins Texas Health, ou en vous rendant au bureau central (sur rendez-vous uniquement). Notre service clientèle peut vous aider à prendre un rendez-vous ou répondre à toute question concernant la Politique d'aide financière ou la procédure de demande en appelant le 800 890 6034.

Documents administratifs

Vous êtes responsable de fournir toute information relative à vos prestations de santé, revenus, actifs et tout autre document qui aidera à déterminer votre éligibilité. Ces documents administratifs peuvent être : vos relevés bancaires, formulaires de déclaration de revenus, talons de chèque ou autres informations.

Soins d'urgence et soins hospitaliers médicalement nécessaires

Si vous remplissez les conditions pour obtenir une aide pour le paiement de votre facture, les frais pour vos soins d'urgence ou vos soins médicalement nécessaires ne vous seront pas facturés au-delà des montants généralement facturés aux personnes qui ont une assurance couvrant le même genre de soins. Pour déterminer le montant des factures, nous utilisons généralement la méthode rétrospective (nous comparons le montant payé par les patients assurés et leurs compagnies d'assurance de l'année précédente).

Activités de recouvrement

Les factures impayées 120 jours après la date de sortie peuvent être transférées à une agence de recouvrement externe. Vous ou votre garant pouvez demander de l'aide pour le paiement de votre facture à tout moment pendant le processus de recouvrement en contactant le service à la clientèle au **800-890-6034**

